Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260710-090726DELIB14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six le neuf juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENTE : Mme LE ROLLAND Florence

Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M Yves BRUNET
M. Jean-Baptiste CORDON donne procuration à M Philippe DAULY

Secrétaire de séance : Mme Nathalie JOSSELIN

Délibération 14 — ÉCHANGE DE TERRAIN

Après avoir décidé un échange de terrains avec M SAMPEUR lors du Conseil municipal du 5 mars 2026, la notaire nous informe qu'il faut déclasser certaines parcelles du domaine public dans le domaine privé.

Les parcelles concernées sont la ZI 65 de 114m² et la ZI66 de 25m² soit 139m² au total.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, et conformément à l'article L141-3 du code de la voirie routière, les conseillers décident la désaffectation et le déclassement du domaine public vers le domaine privé communal des parcelles ci-dessus située sur la voie communale n° 29.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 10 7 2026

MAIRIE DE BOURSEUL 22 Côtes d'Armor

M Nathalie JOSSELIN
Secrétaire de séance